

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 23 DÉCEMBRE, 1858.

No. 36.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— **PRIME.**— Ceux qui nous obtiendront cinq abonnés *payant d'avance*, recevront, *gratis*, *L'Observateur* pendant un an.

Le *Journal de Québec* prétend que le *National* n'aurait point dû accuser les messieurs de l'Université Laval, du Séminaire et de l'École Normale d'avoir laissé voter pour L'ANGE VAIN, les élèves de ces institutions, parce que c'est à l'insu des chefs de ces institutions que ces élèves ont voté!

Bah? on ne fait pas croire que les *rosses* sont des lanternes. Si, le recteur de l'Université Laval, ou le principal de l'École Normale, n'ont point cabalé comme la police, les ramoneurs ou les bédaux; s'ils ont déclaré ne pouvoir s'immiscer dans les affaires d'élection; pourquoi n'ont-ils pas défendu confidentiellement aux élèves de voter et même de se parjurer? *That is the question!*

Voici comment, sur cette question, le *National* répond au *Journal*:

.....  
 « L'on veut bien nous dire que les directeurs de toutes ces institutions n'ont eu rien à faire à tout cela.

« Eh bien, nous le disons hautement: nous ne pouvons ajouter aucune foi dans cet avancé et le *Journal* n'a aucune autorité pour son dire.

« Ce concert unanime de suffrages de la part de personnes qui n'ont jamais pris part, en aucun temps, aux élections publiques, mais qui au contraire ont toujours, avant l'occasion présente, reçu ordre de s'abstenir d'aucune participation en matière politique, cette spontanéité de voteurs disciplinés, de jeunes gens auxquels la loi refuse le droit de vote, et qui s'est manifestée, au vu et su de toute la ville, non pas dans le premier quart-d'heure de l'élection, mais pendant les deux premiers jours, alors que depuis plus d'une semaine la presse avait mis les directeurs de ces établissements en demeure d'empêcher cet abus; tout cela nous permet d'affirmer qu'un mot d'ordre avait

été donné! De plus, est-ce que plusieurs citoyens influents n'ont pas adressé à ce sujet, avant le premier jour de l'élection, une requête respectueuse à Monseigneur l'Administrateur du Diocèse? Et n'est-ce pas vrai qu'il leur a été répondu que les tribunaux judiciaires étaient seuls compétents à décider de la légalité des votes qui pourraient ainsi être donnés, et qui ont été donnés le lendemain?

« Nous sommes convaincus que l'on ne se serait pas départi de la règle ordinaire, si strictement observée dans d'autres circonstances, si le candidat de tous ces messieurs n'avait pas été le frère du principal de l'École normale, et en même temps le frère du secrétaire de l'archevêché.

« D'ailleurs, ne sait-on pas que la règle du séminaire défend aux élèves de devenir membres de l'Institut Canadien, une institution purement littéraire, et nullement politique.

« D'ailleurs encore ne nous souvenons-nous pas que la sollicitude de ces messieurs a toujours été si grande, en matière politique, à l'égard de leurs élèves, qu'ils se sont imposés le devoir de ne laisser entrer dans le séminaire que les feuilles ministérielles, et qu'ils ont forcé des jeunes gens de nous renvoyer notre feuille, alors que leurs parents avait souscrit pour eux au *National*? »

.....  
 Plus nous étudions L'ANGE VAIN, plus ses actes nous inspirent du mépris. Alley, Dubord et Simard ont dans leur dernière élection, commis des crimes que tout le monde croyait ne pouvoir être renouvelés. Jamais on n'aurait cru qu'un homme pourrait s'avilir au même point que ces trois renégats: il appartenait à L'ANGE VAIN de les surpasser. Retranchez le sang qui a coulé, puis voyez si jamais corruption plus manifeste et plus dégradante a déshonoré un homme public aussi ignominieusement que la dernière élection municipale a flétri L'ANGE VAIN. Si nous avons vu dans l'avant dernière lutte électorale, la fraude, la violence, le parjure employés de toutes les manières, au moins, on nous avait épargné le malheur de voir la religion et la fleur de la jeunesse traînées dans la boue par d'effrontés coquins. Aujourd'hui, il est prouvé qu'Alley, Simard et Dubord sont des anges auprès de L'ANGE VAIN et des misérables qui l'entourent.

C'est qu'aussi jamais homme public ne

s'est montré plus indigne de servir le public que L'ANGE VAIN. Pour notre part, après ce que nous avons vu, nous le considérons moins que la boue que nous foulons.

L'homme honnête qui songe à la position dans laquelle sont tombées les affaires publiques, se dégoûte ou se décourage de toujours lutter inutilement. Il lui faut plus que du courage pour s'attaquer à cette lèpre, à cette vermine qui envahit tous les départements publics. Le nombre des honnêtes citoyens qui se mêlent d'affaires publiques est si minime, qu'il doute de ses forces, de sa mission, de son droit, de son devoir de citoyen. Finalement, il s'isole et laisse aux renégats politiques, aux valets déshonorés, aux intrigants et aux ambitieux flétris, le soin de veiller aux intérêts du pays. Puis, quand à force d'intrigues, de fraudes, de vols, de parjures, de violence, de meurtres, la coupe déborde, alors, il voit qu'il vaut encore mieux lutter contre la canaille que de subir son joug. Alors, il se plaint tout bas, en famille, au coin des rues; parfois même, il murmure, il s'agite, il crie, mais aussitôt, l'apathie s'empare, de nouveau de sa victime, et l'ancien système de corruption recommence plus appuyé que jamais.

Nous ne cesserons de le répéter, l'une des causes qui ont le plus contribué à nous faire la position actuelle est l'apathie des anciens citoyens à se mêler d'affaires publiques. Leur absence, a fait, peut-être, plus de mal que la présence des *Libéraux-Conservateurs*. Si au lieu de rester chez eux, ces citoyens, qui dans les assemblées brillent par leur absence, venaient prendre part aux délibérations publiques, on ne verrait point de partis et tant de luttes. Ce n'est qu'en se réunissant pour discuter la cause commune que les véritables citoyens parviennent à diriger, eux-mêmes, leurs affaires.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'il s'est trouvé parmi les officiers de la Corporation, des hommes honnêtes qui, ayant reçu, de la part de L'ANGE VAIN, l'ordre de voter contre Joseph, envoyèrent par son Honneur d'une manière à lui ôter tout désir de corrompre un honnête homme. Leurs noms mériteraient de passer à la postérité comme une preuve que, malgré L'ANGE VAIN et sa canaille, il y a encore des honnêtes citoyens; mais ce serait

les livrer inutilement à la vengeance de L'ANGE VAIN qui les destituerait.

Les hommes de police ne sont point payés régulièrement par la Corporation; mais un individu remplace cette dernière. Chaque homme de police a droit à \$25 par mois; eh! bien le caissier G... offre à chaque homme de police de lui payer \$24. Ne pouvant attendre jusqu'à ce que la Corporation puisse les payer, les hommes de police font le sacrifice de cinq chelins. La conséquence est que M. G. est remboursé, plus tard, par la Corporation et qu'il gagne \$52 par mois: la police étant composée de 52 hommes! Si ce n'est pas là piller le public, nous voulons être pour L'ange vain qui souffre de pareilles transactions.

Dans notre dernier numéro nous annonçons sur la foi de personnes se disant bien informées, que le capitaine Bureau avait fait son devoir de citoyen en refusant de prendre une part active dans l'élection; mais ce que nous avons vu à la Corporation, nous oblige de rétracter: le chef de police est toujours le même; c'est à dire qu'il suit la voix de sa... bourse.

Tous les jours il se commet sur nos marchés des vols audacieux. Si au lieu de cabaler et de corrompre les électeurs, la police était employée à les protéger, nous n'aurions pas à déplorer de pareils malheurs.

Le nombre total des votes donnés aux deux candidats à la mairie est de 1685. Le dépouillement des votes sera fait lundi, mais le public n'en pourra connaître le résultat avant mercredi prochain. Ceux qui désirent s'en assurer avant ce jour là, n'ont qu'à s'adresser à L'ANGE VAIN, George Hall, John Hearn, ou à quelque autre personnage de cette trempe.

Parmi les mille et une infamies dont s'est rendu coupable le parti de L'ANGE VAIN en voici un qui mérite d'être cité préférentiellement aux autres.

Un partisan de Joseph amenait voter beaucoup d'électeurs et nuisait à L'ANGE VAIN plus que dix autres partisans de Joseph. Peters voyant l'embarras de son maître L'ANGE VAIN, résolut de faire disparaître le partisan de Joseph. Ayant enivré trois ou quatre *fort-à-bras*, il leur ordonna d'injurier le partisan de Joseph et de l'entraîner dans la rue! Heureusement que l'un des *fort-à-bras*, ayant apostrophé le partisan de Joseph, fut reçu comme il le méritait.

— Qu'est-ce qu'un L'ANGE VAIN?

— C'est un être qui est né avec un couteau d'une main et un poignard de l'autre; mais comme il est trop hypocrite pour être digne de l'un, et trop lâche pour se servir de l'autre; il trafique le premier dans la boue, et fait darder le second dans le cœur de ses

concitoyens. Il y a plusieurs manières de tuer: comme Ravaille et comme Judas. L'ANGE VAIN imite ce dernier.

ADRESSE AU MAIRE.

C'est avec un sensible plaisir que nous voyons les citoyens de Québec ne pas rester sourds à la voix de leur premier magistrat et lui faire la charité de se laisser tondre par lui pendant une autre année. Quand nous disons les citoyens de Québec, nous voulons parler des cabaleurs de L'ANGE VAIN qui, maintenant, sont les seuls maîtres de la ville, puisque ce Robert Mucatre politique a été l'un des instigateurs de la loi infâme qui prive de voter tout citoyen qui n'a pas payé ses cotisations le 14 novembre. Aussi, les cabaleurs de L'ANGE VAIN unis à la police, aux ramoneurs, aux gamins, etc se proposent-ils de lui présenter l'adresse de félicitations suivante à propos de sa re-élection comme maire:

A Hector Langévin, écuyer, membre du parlement provincial, maire de Québec, directeur du chemin de fer du Nord, associé de la maison, Baby et compagnie, etc., etc., etc.

Nous soussignés, maîtres cabaleurs, hommes de police, ramoneurs, balayeurs de la ville de Québec, ayant tous droit de voter dans les élections municipales, selon le bon plaisir de votre Honneur, osons nous présenter à reculer, devant vous, afin de déposer au bout des oreilles de votre Honneur nos hommages et nos respects.

Dans une circonstance aussi solennelle que celle-ci, ou tous ceux qui vous ressemblent ou qui veulent vous ressembler se saignent pour vous mettre à la tête des affaires municipales, il est de notre devoir de contribuer, sinon, par notre argent, au moins par nos paroles et par nos vœux à assurer le triomphe de votre Honneur sur ses ennemis.

Veuillez donc honorable blagueur recevoir notre reconnaissance pour les services signalés que vous nous avez rendus en nous nourrissant aux dépens du public. Nous croyons devoir vous déclarer que nous sommes prêts à vous supporter toujours tant que vous serez pour nous un camarade et un complice.

Et nous ne cesserons de prier.

LE COMMENCEMENT DE LA FIN.

Les bons comptes font les bons amis.

La scène se passe chez Peters. Acteurs et spectateurs se pressent au milieu..... des rippes. Assis sur une pile de marguillers (lisez madriers.) L'ANGE VAIN préside.

L'ANGE VAIN ouvre la séance en criant, trois fois, d'une voix nasillarde:

ORRRRRRRDER!!!

Mes compères, continue-t-il, nous sommes assemblés, ici, ce soir, pour examiner nos finances. Bien que réélu maire, je l'ai,

soit dit entre nous, échappé belle; et je le dis avec toute la douleur d'un intrigant désappointé: après une aussi forte opposition je ne puis espérer d'être élu député de Québec, car l'opinion publique que j'ai si bien comprimée se manifesterait encore plus ouvertement contre moi. (Sensation).

ORRRRRRRDER!!!

Camarades, pour arriver plus vite à notre but, procédons immédiatement. Examinons nos dépenses et voyons combien il nous reste d'argent. A vous Peters l'honneur de commencer.

Peters.—Monsieur le maire, je vous dirai que des \$1,900 obtenus au moyen d'extras imaginés par moi et les honorables membres du *Market Committee*, il ne me reste plus une cope.

L'ANGE VAIN.—C'est bien. Je vais marquer \$1,900 au compte du public. (Bravos répétés.)

L'ANGE VAIN.—A votre tour, monsieur LeMoine.

LeMoine.—Monsieur le maire, des cinq cents louis que le vénérable Baby a souscrit, j'ai bien, ma foi, dépensé la plus grande partie. Mais si l'on considère que c'est moi qui ai payé les bédaux, les ramoneurs, les rongeurs de bajustes, les gros casques etc, vous conviendrez monsieur le maire, qu'il n'est pas surprenant que j'aie dépensé autant d'argent! (Applaudissements frénétiques.)

L'ANGE VAIN.—Vous êtes le maître le plus moume que je connaisse, aussi vaib-jo mettre \$500 au compte de ce bon public.

Orders of the day!!!

M. Hall show your account.

George Devil alias Hall.—Now mister Maer, I should like to know wether I am to be selected or not, pro-mayer, of the city of Québec, in the the the the the (Une voix: Siffle le!) absence of mister Linge fin?

L'ANGE VAIN.—Certainly.

George Devil.—Now mister maer, I bought voters like you buy turnips or potatoes.... (Une voix: En français, en français!) Mon chieu le mer, je disé que je avoir acheté dé dé dé voters comme des patates. Jé avoir acheté beaucoup beaucoup beaucoup dé voters, mais jé avoir payé beaucoup d'avantage pour pour pour faire enlever les reçus et les certificats dé électeurs, jé avoir dépensé comme ça environ \$1200 et beaucoup d'avantage. Et cé moi, avoir gardé lé balance pour payer lé boisons et lé fromanges et le biscuits que j'ai porté dans lé petite chamber de mou chieu Julien à la City Hall. That's, all (Hall) mister maer. (Hurlements prolongés.)

L'ANGE VAIN.—ORRRRRRRDER!!! Very well, M. Hall, you made your duty, I shall put down \$1200 to the people's account!

George Devil.—Hear! hear!

L'ANGE VAIN.—ORRRRRRRDER!!! M. Bilodeau rendez compte, s'il vous plaît, à votre tour?

M. Bilodeau.—Je vous avoue franchement, monsieur le maire, que j'ai dépensé

beaucoup d'argent dans cette élection, mais qu'il ne me reste plus un cent. J'ai employé tout l'argent qu'on m'avait confié à faire voter plus de voteurs qu'aucun autre cabaleur. Ce qui, surtout, flatte mon orgueil d'homme galant, c'est que, moi seul, ai réussi à faire voter, pour vous, monsieur le maire, tout le sexe du faubourg Saint-Jean. Il faut vous dire, monsieur le maire, que j'sommes pas thumide contre le sexe! *Honi soit qui mal y pense.* (Applaudissements qui durent cinq minutes.)

L'ANGE VAIN.—ORRRRRRDER!!! Messieurs comme l'heure est déjà très avancée, je ne demanderai point aux autres cabaleurs de rendre compte de l'argent qu'ils ont dépensé dans cette élection. Par exemple, il serait inutile de demander à mon honorable ami John Hearn la balance qui lui reste en main. Notre honorable collègue peut tout faire excepté de nous rendre compte. Ainsi donc ce serait lui faire une insulte que de l'obliger à nous dire comment il a employé l'argent; contentons nous de savoir que si je suis encore maire, c'est grâce aux talents hors ligne de ce respectable monsieur dans l'art de *détacher les roses.* (Hé! hé! hé!)

Bien qu'il soit un petit peu moins connu, je puis dire la même chose de mon vieil ami Chateaubert vénérable *tête de fer blanc* s'il en fut jamais! (Hear! hear!)

Je puis aussi complimenter le *beau Larose* que mon ami saint Peters a forté et se présente dans Montcalm, mais dont j'ai empêché ensuite l'élection parce que ça m'allait mieux. Je ne finirais point si je voulais énumérer les services que m'ont rendu tous mes pareils; il vaut mieux aller nous jeter dans les bras de Morphée— non pas celui qui nous a si chaudement opposé!— et dormir du sommeil des *Libéraux-Conservateurs.* C'est la grâce que je vous souhaite avec ma bénédiction que je vous donne. (*Tout le monde tombe à genoux; la grande roue du moulin de Pelers tourne avec la plus grande vitesse pendant que l'engin fait entendre un cri strident. L'ANGE VAIN croit que l'on sonne un carillon en son honneur, et les assistants se frappent la poitrine en criant à la fin du monde!*)

Depuis que M. Louis Bilodeau a établi son domicile ou plutôt celui de sa dame dans le faubourg Saint-Jean, il se donne des airs de grand seigneur et de citoyen immaculé qui feraient pouffer de rire s'il n'était connu qu'il ne campe dans le faubourg Saint-Jean que dans le but de représenter cette localité en Corporation. L'autre jour, il disait aux citoyens anglais qui se sont joints aux démocrates, qu'ils n'obtiendraient jamais rien avec les Rouges, parce que *les honnêtes gens seront toujours opposés aux Rouges!*

Assurément que monsieur Bilodeau ne fera point au public, l'air de se compter au nombre des *honnêtes gens!* Autrement,

nous croirions que *la fin du monde est proche!*

Que M. Bilodeau veuille bien nous croire tant que les démocrates auront pour adversaires des hommes de son calibre, ils auront toujours, pour eux et avec eux, la majorité des *honnêtes gens.*

On dit, qu'en ce moment, J. C. Taché, fait préparer une enseigne monstre qu'il fera placer sur la *boutique* du *Courrier.* Sur ce chef-d'œuvre seront inscrits ces mots: Les passants sont priés de ne pas confondre cet établissement de charlatan avec celui de la rue de La Montagne. Assurément que M. Guillaume Barthe va protester ou *fusionner!*

On nous informe que M. Marois a été élu marguillier de la paroisse de Saint-Roch. Il y a bien aussi des rumeurs en faveur de M. O. Vocelle; mais nous croyons que ce dernier est trop honnête homme pour s'asseoir dans le *banc-d'œuvre* et que M. Marois aura la préférence.

P. S. Encore une fausse nouvelle! M. Marois n'est point marguillier. *Le Chronicle* lui est préféré! Savez-vous pourquoi? Non.—Eh! bien, c'est que si Marois eut été choisi, l'église de Saint-Roch. out été déserte pendant quatre ans! Ensuite, il faut bien récompenser *Le Chronicle* pour avoir si bien supporté la corruption ministérielle et les turpitudes de *L'ange vain.* Après les honneurs du monde il faut bien au *Chronicle* les honneurs de l'église! For that little man is *brick!* (Hear! hear!)

Lord Bury s'est cassé le bras en patinant; heureusement qu'il a pu assister au dîner de L'ANGE VAIN; car sans ce la, ce dernier se cassait le cou. A quoi tiennent les destinées!

#### DIALOGUE ENTRE UN CHÊNE ET UNE ROCHE.

Le chêne.—Comme *L'Observateur* est bête à présent, il est aussi bête que le *National!*

La roche.—Si votre *éminence* lui trouve cette *qualité* que ne lui écrit-elle point?

Le chêne.—Fi! donc, je n'écris dans aucun journal!

La roche.—J'en suis fâchée, mais je dois vous dire que c'est à *L'Observateur* et non à moi, à que vous devez dire les défauts que vous lui trouvez.

Le chêne.—Ce que j'ai à dire est difficile. Vous comprenez bien que je n'irai pas dire à *L'Observateur*: "Monsieur, tonnez fort, mais ne soyez pas si bête ni si grossier!"

La roche.—Ainsi vous trouvez *L'Observateur* bête et grossier et vous ne voulez point le lui dire?

Le chêne.—Oh! je vous dis cela mais vous savez bien que.... je.... ne.... voudrais.... point.... que.... ça serait su!

La roche.—Eh! bien, alors, taisez vous: *les roches* (La roche) parlent.

#### NAISSANCE IMPÉRIALE:

Nous avons l'incommensurable bonheur d'annoncer au genre humain que le 17 de décembre en l'an de misère 1858, dans la *bonne* ville de Québec, rue d'Anteuil, numéro 12, à deux arpents plus bas que la poudrière, il est né un héritier au trône de la *fusion.* Aujourd'hui, que l'empereur actuel jette les *bases fondamentales* de la *fusion*, la naissance de cette illustre héritier est une preuve certaine que le ciel a pris en sa *sainte* garde la dynastie *fusionnaire.* Voilà pourquoi l'empereur Guillaume est toujours inspiré à *si bonne source.*

Un personnage très influent à la cour de la *fusion*, M. Eric de Carandel, a déclaré que le jeune prince devra succéder à son père sous le titre de WASHINGTON III.

#### NOUVELLES.

Deux nouveaux journaux doivent paraître prochainement, l'un s'appellera *Le Progrès*, sera publié aux Trois-Rivières et sera l'organe de M. Turcotte; l'autre, *La Revue Franco-Canadienne* sera destiné à être l'écho de la colonie française de Troy.

M. F. X. Garneau, greffier de la cité, doit remplacer feu M. Amiot comme régistrateur provincial. Au moins, c'est l'opinion générale.

Un homme qui a joué un rôle important en 1837, le fameux Boby Symes vient de mourir à Beaford, Haut-Canada.

Le fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec, le docteur J. Painchaud, est décédé au Mexique. La mort ravage partout. Mais on a remarqué qu'elle prend trois bons contre un méchant!

Les ministres du Haut-Canada poursuivis pour être remontés au pouvoir sans se faire réélire, ont gagné leur procès. *Le Canadien* et ses compères appellent cela un triomphe! Selon nous, c'est un grand malheur. Partie des banquettes ministérielles, la corruption est rendue maintenant sur la banc des juges.

On dit que M. P. Gauvreau a reçu ordre de fermer boutique. On croit néanmoins, que cet officier public ne sera pas destitué immédiatement.

M. François Vézina, a été élu marguillier de la paroisse de Notre-Dame de Québec. Enfin, on a su choisir un honnête homme.

Le Samedi dernier M. Sévère Marchildon a été admis à caution par le juge Caron. L'émission d'un bref d'*Habens Corpus* avait déjà été demandée au juge Mo. n par M. i. Plamondon et De Chêne avocats de M. Marchildon, mais le juge Mor'n remettait toujours la partie aux calendes grecques.

Les journaux d'Hamilton nous apprennent que le jour des funérailles de l'honorable Baldwin, presque tous les magasins de cette ville étaient fermés.

A Montréal les funérailles de feu le commandeur Viger ont eu lieu avec beaucoup de pompe.

On doit fonder prochainement à Québec, une nouvelle banque sur le principe de la "Banque du Peuple."

Le mot de l'énigme publiée dans le dernier numéro est L'ANGE VAIN (Langevin.)

## ERRATUM.

Dans notre dernier numéro, première page dix-huitième ligne au lieu de \$900 lisez \$1200. Et dans la même page, même colonne vingt deuxième ligne, au lieu de \$150 lisez \$600.

## CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

Je ne suis pas un démocrate mais comme j'ai nie à connaître tous les partis je souscris à tous les journaux. Ainsi donc quand *L'Observateur* a paru je me suis empressé de s'inscrire. Maintenant voilà 35 numéros que je lis, et permettez-moi de dire que, malgré toutes les vérités que vous avez écrites, je vois que nous n'en sommes pas mieux. Nous avez flagellé et ridiculisé les hommes publics qui, j'en conviens le méritaient; mais si les riens sont de votre côté, ceux dont vous avez brisé le masque n'en sont que plus audacieux. Je crois donc qu'il vaudrait mieux vous abstenir de frapper aussi fort, ou de ridiculiser aussi durement que vous le faites, nos hommes publics et de les laisser faire. S'ils sont vraiment ce que vous dites, ils se perdront bien eux-mêmes par leurs actes.

## UN ABONNÉ.

[Nous l'avons dit et nous le répétons: toute correspondance est admise sur *L'Observateur*. Nous sommes heureux que notre correspondant *Un abonné* profite de cette liberté, car il nous fournit l'occasion de connaître sa pensée qui est celle de plusieurs autres, et de lui dire en même temps la nôtre.

*Un abonné* prétend que si on les laisse faire sans dire un mot, les hommes publics dont nous nous plaignons se perdront eux-mêmes; c'est-à-dire que quand le peuple sera forcé de se rendre justice lui-même tous ceux qui méritent un châtement seront punis! Principe dangereux et le plus souvent inutile. Une révolte à main armée ne réussit jamais qu'à demi; mais une ré-

volution dans les idées, dans les cœurs, bien que cent fois plus lente produit des résultats plus favorables. Voilà pourquoi nous maintenons qu'aujourd'hui le seul moyen pour renverser tous ces malets qui ne veulent point concéder un seul pouce de progrès; c'est de dire à tous la vérité telle qu'elle se montre! Dès qu'un misérable maque à son devoir d'homme public qu'il soit signalé à la vindicte publique. Puisqu'on en est rendu au point de n'avoir plus d'hommes publics qui soient sincères et honnêtes de bonne volonté, il faut en avoir qu'ils le soient par nécessité, par la force.]  
—Réd.

M. le rédacteur,

L'autre jour, je suis allé à la Corporation pour voter. J'étais à peine entré dans la Corporation que je fus entouré par une bande de cabaleurs de Langevin qui me tirèrent à droite et à gauche. Vous avez vu si les accusations portées contre Langevin étaient fondées, je feignis de me rendre. On me fit entrer dans une chambre où se trouvaient maître George Hall, LeMoine, Peters, John Hearn et toute la clique. On m'offrit un coup et de l'argent. Je pris un coup à la santé de Joseph et mis l'argent dans mon gousset et remerciai par un coup de poing un de ces valetaille qui voulait me faire voter de force.

F. J. CH.

Monsieur le rédacteur,

S'il ne fait pas trop froid dans les hautes régions du sel et de la poudre, sous le beau ciel de notre immense ville de Québec, nous aurons probablement bientôt, sous le patronage de la section Saint-Jean (enrichie de douze nouveaux membres enrôlés *in globo*) présidence de M. J. N. Duquet et du *beau* Larose *défaut* conseiller, etc. etc. un cours de lectures qui seront intitulées:

—1. Le passé, le présent et l'avenir fusionnées par un procédé d'*éthérisation*. — 2. Une omelette au lard à bord du Trois-Quilles le *Rimouski*. — 3. Les oignons, le percil et le cerfeuil en Canada. — 4. Le renard et le fromage. — L'amour de la patrie. — 6. La logique consommée en comité. — 7. L'improvisation comparée avec la récitation, par cœur ou la floraison *du bouquet*.

Tels sont, M. le rédacteur, les sujets qui seront traités avec talent et bon goût par des messieurs fort distingués qui, pour la plupart, doivent prendre le chemin de fer du révérend Baby pour arriver grand train au milieu du rendez-vous. Aussi, sont-ils attendus avec une anxiété désespérante.

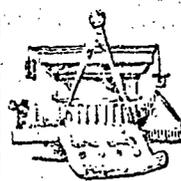
Votre etc.

CLIN D'OEIL.

## DÉCÈS.

Mercredi, le 22 du courant, au faubourg Saint-Jean de Québec, à l'âge de 45 ans, après une courte maladie, Pierre Ganyin, maçon, est décédé. Ses funérailles auront lieu demain.

## ANNONCES.



F. NORMAND,  
SCULPTEUR.

Faubourg Saint-Roch,  
rue Sainte-Marguerite,  
No. 11, Québec.

Prend la liberté d'informer le public en général, qu'il entreprendra l'exécution de tous ouvrages en sculpture, tournage, meubles d'église, etc., et il venira des mappes, et tous autres ouvrages de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

15 novembre, 1853.

## A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à une étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MISSEY.

3 novembre, 1853.

## A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1853.

P. G. HUOT, ET ADOLPHÉ TOURANGEAU, notaires, ont ouvert un bureau dans leur demeure actuelle, No. , rue Craig, Saint-Roch.

Québec, 1er décembre 1853.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

On s'abonne à Québec, chez M. Léon Rochette libraire, faubourg Saint-Jean, rue Saint-Jean; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Note-Dame de-la-Vierge.

Charles Fortier, Rimouski.

Isidore Tréponier, Saint-Narcisse.

Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Sommerset.

Charles Lapierre, No. 114, Rue Saint-Laurent, Montréal.

M. L. Leclerc, Cap-Santé.

Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franchises de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET  
RÉDACTEUR.